



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
02.07.2013

L'an deux mille treize et le huit juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

N° 13/55

Absents : Mrs BOUDES, RAYNAL (excusé), RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), GALINIER (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur DELPOUX

**CONVENTION
TERRITORIALE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS –
Programmation année
2012-2 – Requalification
du centre ville de Saint-
Juéry**

Par délibération en date du 19 septembre 2011, le Conseil municipal a approuvé l'opération de restructuration du centre urbain de Saint-Juéry devant se dérouler en trois tranches, a inscrit la tranche 1 dans la programmation de l'année 2011-2 de la convention territoriale d'agglomération de l'albigeois et a approuvé le plan de financement prévisionnel de cette première tranche.

Par délibération en date du 10 septembre 2012, le Conseil municipal a approuvé le montant des travaux tel qu'il résulte de l'appel d'offres lancé par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, maître d'ouvrage de l'opération, est détaillé ci-dessous :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Etudes part C2A	244 180	57 930	59 130	361 240
Etudes part commune	56 820	6 070	8 870	71 760
Total études	301 000	64 000	68 000	433 000

Adopté à l'unanimité

Travaux C2A				
Arrêt bus	30 000	0	0	30 000
Voirie	1 076 026	1 076 026	1 076 026	3 228 078
eaux usées	90 541	90 541	90 541	271 623
eaux pluviales	77 528	77 528	77 528	232 584
Eclairage	60 286	60 286	60 286	180 858
Fibre optique	20 188	20 188	20 188	60 564
Total travaux C2A	1 354 569	1 324 569	1 324 569	4 003 707
Travaux commune				
Bâtiment parc relais	226 390	0	0	226 390
Espaces verts	64 400	64 400	64 400	193 200
Eau potable	58 320	58 320	58 320	174 960
électricité	23 304	23 304	23 304	69 912
Total travaux commune	372 414	146 024	146 024	664 462
Total général	2 027 983	1 534 593	1 538 593	5 101 169

Les travaux de la première tranche se sont déroulés sur l'exercice 2012 et les travaux de la 2^{ème} tranche sont en cours d'achèvement. Au cours du second trimestre 2013, la commune a souhaité lancer les aménagements de la 3^{ème} tranche comprenant la place Marie Curie et la voie de liaison entre la rue H. Massol et la côte de Groc pour un montant de 154 894 euros.

Cet aménagement s'inscrit dans l'axe 2 de la convention territoriale relatif à la cohésion territoriale et sociale de l'Albigeois.

Il répond aux mesures 2.1, 2.2 et 2.3 et notamment "la revitalisation des centres-villes, le réaménagement et valorisation de quartiers urbains, l'amélioration du service de transports urbains et la couverture numérique haut débit du territoire".

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, il sera demandé :

- d'inscrire l'opération de "restructuration du centre urbain de Saint-Juéry – Tranche 3" dans la programmation de l'année 2013-2 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour cette troisième tranche :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Etudes	8 870 €	Région Midi-Pyrénées	30 978 €
Travaux	146 024 €	Département du Tarn	30 978 €
		Etat	30 978 €
		Commune	61 960 €
TOTAL	154 894 €	TOTAL	154 894 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le montant de l'opération "requalification de centre ville de Saint-Juéry",

DIT que la tranche 2 de cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2012-2 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant pour la deuxième tranche :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Etudes	8 870 €	Région Midi-Pyrénées	30 978 €
Travaux	146 024 €	Département du Tarn	30 978 €
		Etat	30 978 €
		Commune	61 960 €
TOTAL	154 894 €	TOTAL	154 894 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget général et au budget annexe de la commune de Saint-Juéry,

DIT que, le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la commune de Saint-Juéry.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire